

Étude des rapports d'étape des projets Tiers temps [juin 2018]

Mis en place en 2007, le dispositif Tiers temps répond aux missions locales d'animation et de développement des territoires. Les établissements retenus bénéficient d'une décharge équivalente à un tiers de temps d'enseignement pour animer un projet territorial pendant trois ans.

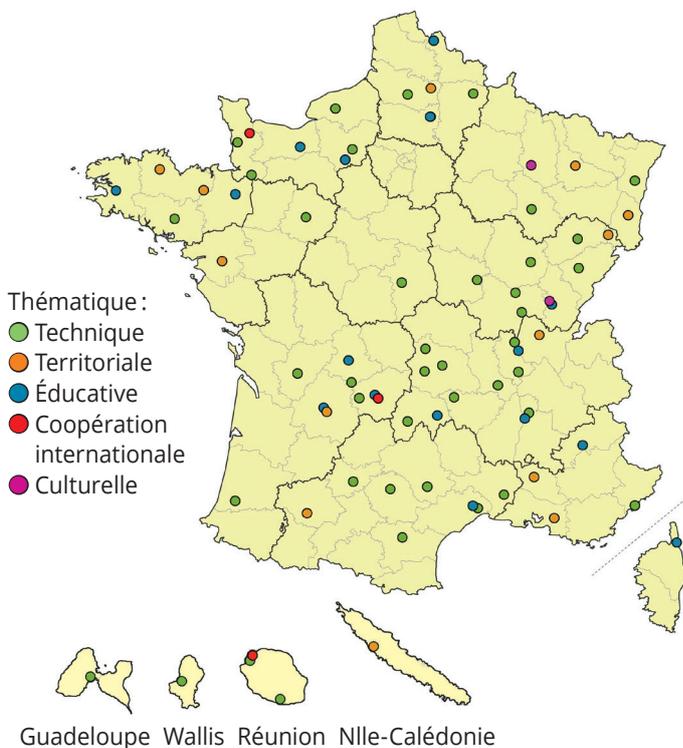
Les projets Tiers temps en cours

Promotions 2015, 2016, 2017 et reconduction 2014.



Répartition géographique des projets Tiers temps en fonction de leur entrée thématique

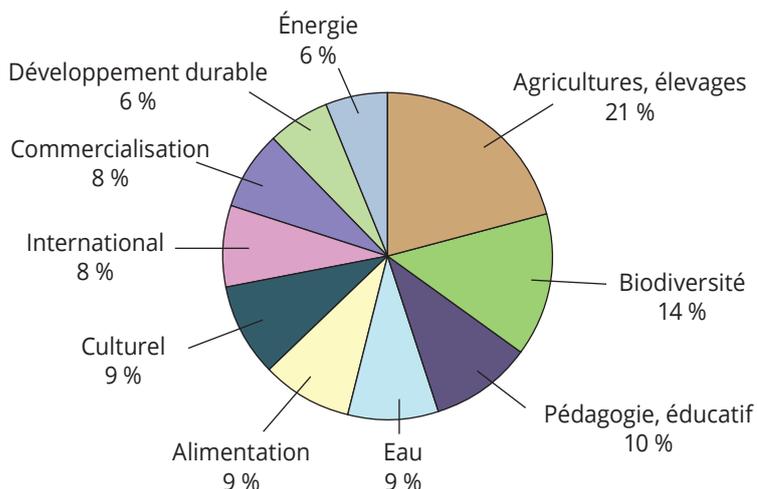
(carte créée par Jean-Xavier Saint-Guily)



La diversité des projets

Un projet peut s'inscrire dans plusieurs thèmes.

Avec les plans sur l'agro-écologie et l'ouverture aux projets culturels et éducatifs, ces thématiques se sont renforcées depuis 2013. En agro-écologie, l'agroforesterie, l'alimentation des animaux et le sol sont les thématiques qui ont le plus émergé.



Urbanités et ruralités: des reconfigurations à enjeux

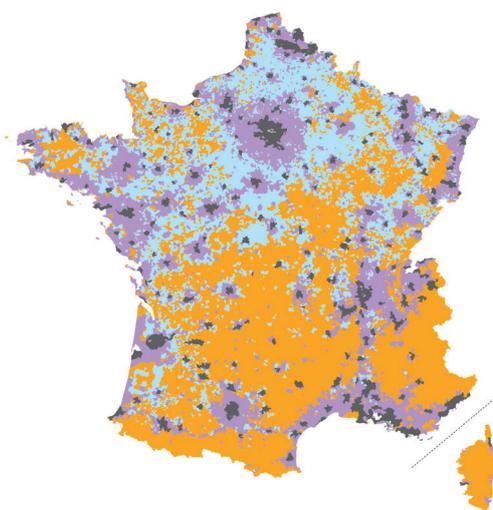
Quelles opportunités pour les projets de développement des établissements d'enseignement agricoles au travers des dispositifs Tiers temps et Chef-fe de projet de partenariat?

L'actualité liée à l'évolution des territoires (Loi ALUR), des technologies de l'information et la communication et des paradigmes (changement climatique, transition énergétique, etc.) a orienté le choix de la thématique du séminaire annuel de 2018. Est-ce que les cultures urbaines et rurales provoquent des distanciations ou s'alimentent-elles? Observe-t-on des particularités dans les projets d'animation et de développement des territoires de l'enseignement agricole?

Les projets Tiers temps dans les territoires

Il existe plusieurs types de cartes représentant les territoires français. Nous avons choisi celle mise à disposition par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) d'après un travail réalisé par la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (DATAR) en 2011 sur les différents milieux ruraux.

- Campagnes des villes, du littoral et des vallées urbanisées
- Campagne dynamique (campagnes agricoles et industrielles)
- Hyper ruralité (campagnes vieilles à très faible densité)
- Urbain et périurbain



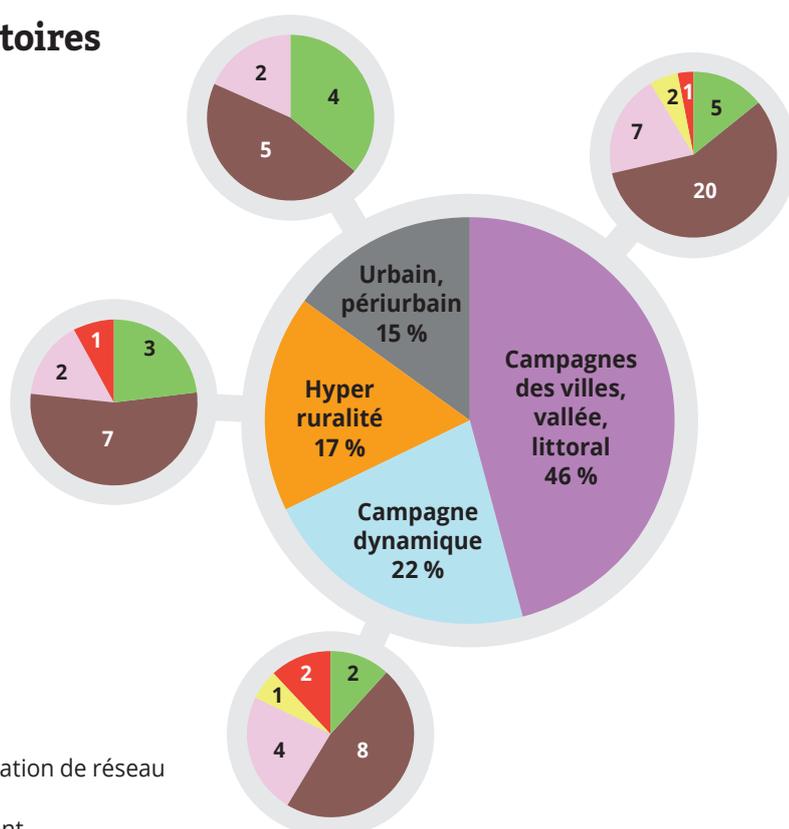
Entrées des projets par type de territoires

La moitié des établissements bénéficiant d'une décharge d'un tiers temps sont dans des espaces sous influence des villes. Les autres établissements sont répartis à peu près également entre les campagnes plus ou moins peuplées et le milieu urbain.

Le nombre de projets ayant une entrée technique est proportionnellement équivalent dans les 4 types de territoires. Les projets à entrée territoriale sont relativement plus présents dans les territoires urbanisés. Les territoires les plus peuplés (urbain, périurbain) et les moins peuplés (hyper ruralité) n'ont pas de projets culturels et un seul projet international.

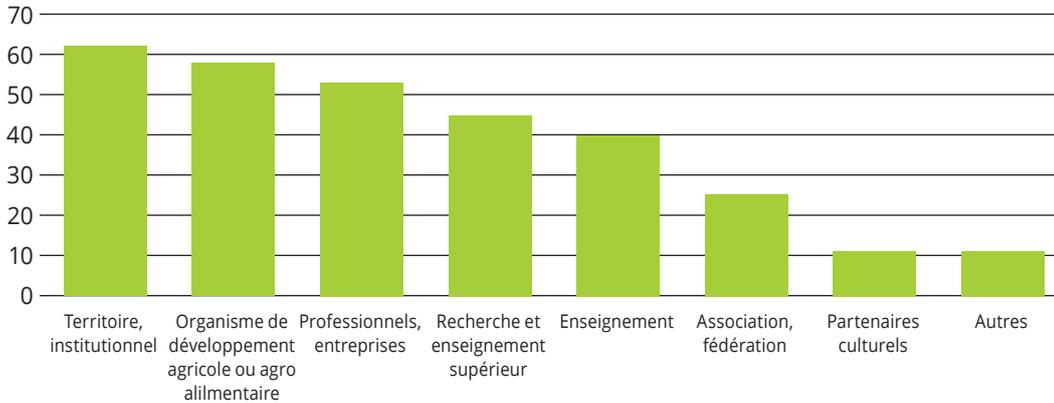
Le type de territoire a peu d'influence sur les projets agro-écologiques. Les campagnes dynamiques et sous influence des villes ont les projets les plus diversifiés.

- Projet territoriaux : développement de filières locales, animation de réseau local
- Projets techniques : agro-écologie
- Projets éducatifs : éducation, pédagogie, handicap, animation de réseau
- Projets culturels
- Projets coopération internationale : mobilité, management



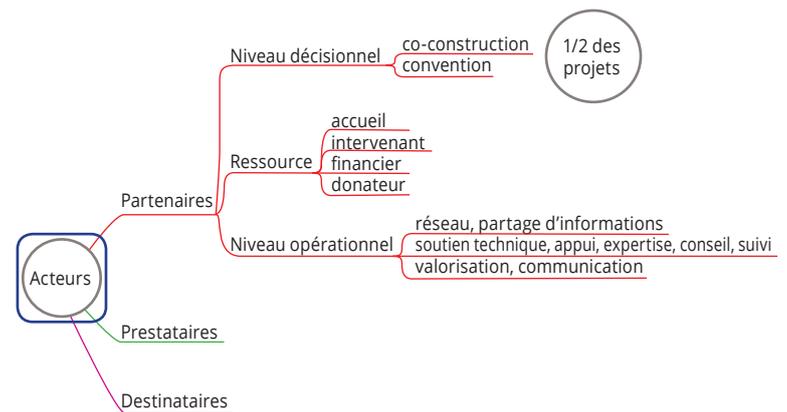
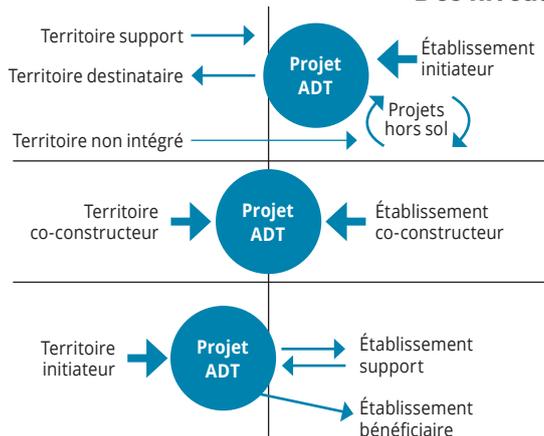
Les partenaires des projets et les types de partenariats

Nombre de rapports



Les partenaires des projets tiers temps sont nombreux et variés. Les partenaires territoriaux - collectivités locales et services de l'état - sont les plus recherchés. **C'est le type de projet** (pédagogique, territorial, technique, culturel ou international) et non le territoire, **qui définit l'implication** de telle ou telle catégorie de partenaires.

Des niveaux d'implications des acteurs



Un acteur avec qui l'établissement est en relation pour le projet Tiers temps peut avoir plusieurs rôles. À la lecture des rapports, il n'est pas toujours facile d'identifier qui est à l'origine du projet ni le rôle des partenaires.

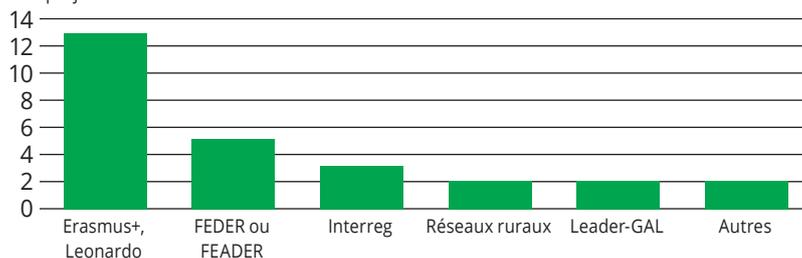
Un peu moins de la moitié des comités de pilotage invitent des partenaires extérieurs à l'établissement. Les acteurs sont plutôt des personnes ressources, des appuis importants au niveau du conseil, de la communication et du financement ou de la prestation. Le travail en partenariat facilite l'échange de moyens, d'information et la communication.

70 % des établissements intègrent un ou plusieurs groupes de travail locaux.

90 % des établissements sont présents dans un ou plusieurs dispositifs nationaux du ministère en charge de l'agriculture ou sont en relation avec un ou plusieurs réseaux nationaux thématiques de la DGER.

50 % des rapports font référence au dispositif d'appui de l'enseignement agricole et 50 % à leur service déconcentré de l'État en région.

Nombre de projets



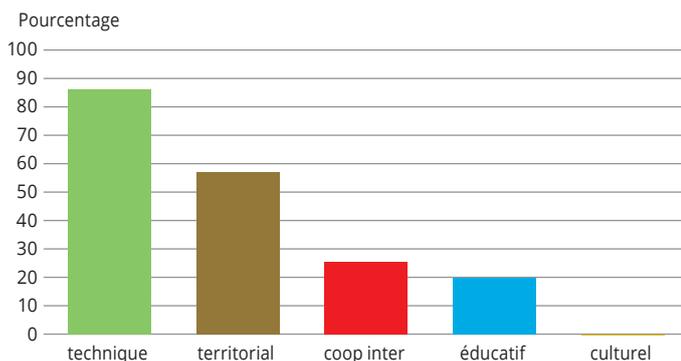
À l'exception relative d'Erasmus+ pour les mobilités européennes, les établissements sont très peu nombreux à déposer des dossiers européens ou à intégrer un consortium pour leur projet d'animation et de développement des territoires (FEDER, FEADER, LEADER, Interreg).

Est-ce une question de ressource locale d'ingénierie ou une méconnaissance des dispositifs ?

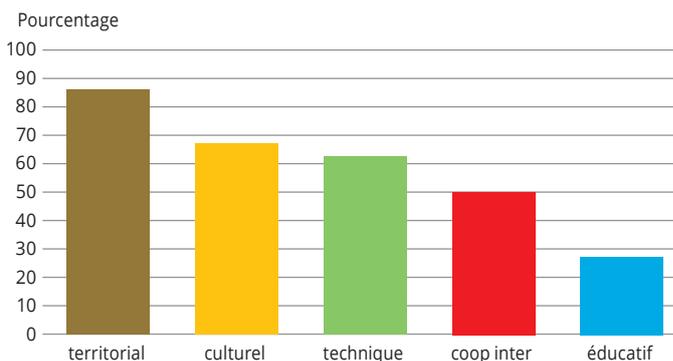
Les établissements ont bien compris l'intérêt de travailler avec d'autres établissements d'enseignement agricoles pour échanger et se renforcer mutuellement. L'implication dans des réseaux locaux ouvre des opportunités dans le territoire pour de futures coopérations d'animation et de développement des territoires.

Le transfert de livrables vers le territoire et la place des apprenants

Les productions réalisées dans les projets prennent des formes variables : événementiels, documents techniques ou pédagogiques. Ces livrables, qu'ils soient produits par le porteur de projet, les équipes pédagogiques ou les apprenants, ciblent des publics différents.



Pourcentage des transferts de livrables vers les partenaires professionnels, territoriaux et institutionnels en fonction des types de projet.



Pourcentage des actions de communication vers le grand public en fonction des types de projet.

- Projets territoriaux : développement de filières locales, animation de réseau local
- Projets techniques : agro-écologie
- Projets éducatifs : éducation, pédagogie, handicap, animation de réseau
- Projets culturels
- Projets coopération internationale : mobilité, management

Les projets de mobilité internationale, éducatifs ou culturels, sont plus orientés vers les apprenants et les équipes pédagogiques. Les livrables leur sont dédiés et il y a peu de communication vers des professionnels. En revanche, **les projets ayant une entrée technique ou territoriale valorisent leurs résultats et communiquent auprès des acteurs du territoire.**

Les porteurs de projets territoriaux, culturels et techniques impliquent le grand public (scolaire, parental, touristique, lecteur de presse, et.) ou communiquent bien vers lui. La moitié des projets internationaux sont valorisés, alors que les projets éducatifs restent plus internes à leur établissement.

Environ une fois sur deux, des apprenants sont associés à la production de livrables : valorisation de données récoltées (expérimentation, enquête), création de supports de communication et organisation d'événementiels. En revanche, les rapports renseignent peu sur les apprentissages.

Focus Cultures et identités

Certains établissements intègrent des partenaires aux prises de décisions et d'orientation du projet ou s'investissent dans des dispositifs portés par le territoire car ils partagent et/ou se construisent une culture commune.

Les Systèmes d'alimentation durable sont un bon exemple d'inter-culturalité. Cette question sociale sensible, portée politiquement, réunit des acteurs variés de l'industrie agroalimentaire, des producteurs, des collectivités et les consommateurs et interrogent leurs représentations. Cette culture partagée pose les bases d'un nouveau système territorial.

Quand la thématique du projet Tiers temps porte sur des controverses fortes ou questionne des changements, un travail en interne peut être nécessaire avant d'impliquer le territoire. 15 % des établissements ont besoin de fédérer leurs équipes. Pour d'autres projets, où l'établissement a déjà fait ce travail, les blocages peuvent venir du territoire. Cinq rapports reconnaissent la nécessité de communiquer pour avoir des partenaires qui partageront la même culture. Le management du projet est primordial en fonction de la place et de l'importance de l'établissement dans le territoire et du type d'espace dans lequel il est implanté.

CEZ: Centre d'enseignement technique

DGER: Direction générale de l'enseignement et de la recherche

FEDER: Fonds européen de développement régional

FEADER: Fonds européen agricole de développement rural

Leader- GAL: Programme de Liaison entre action de développement de l'économie rurale - Groupe d'action locale

Sigles